

Eclairer pour revitaliser les centres villes !

Et si la lumière, créatrice d'ambiances nocturnes, était l'un des éléments clés pour dynamiser les centres villes ? Voilà une idée séduisante, à l'heure où les gestionnaires des villes sont en quête de solutions rapidement fonctionnelles. Le principe d'un éclairage réussi ? Jouer avec la lumière, les couleurs, le patrimoine architectural à mettre en valeur ou bien encore la programmation afin de correspondre aux différents usages et respecter la part d'ombre des villes.

Rien de plus agréable pour les citoyens que de flâner en ville, y compris la nuit, de circuler librement et en toute sécurité, d'admirer un édifice architectural à la lueur d'une lumière douce... "La lumière est un élément majeur du dynamisme d'un centre-ville. Les centres villes se doivent d'être confortables, chaleureux pour que les habitants aient envie de passer du temps dans l'espace public, ce qui participe indirectement à la vie des commerces, des restaurants, des terrasses... Elle apparaît également comme un outil de dynamisme touristique, où le patrimoine et l'espace public se découvrent aussi en mode nocturne" indiquent la société Flux Lighting et WE-EF Lumière. D'où l'intérêt, lors des projets de réaménagement des centres villes ou de rénovation du parc éclairage, d'accorder une place non négligeable aux ambiances nocturnes. "La réhabilitation de l'éclairage public contribue sans conteste à la revitalisation des centres-villes, l'impact étant encore plus visible pour les petites et moyennes communes. Car ce sont bien souvent des réaménagements complets des cœurs de villes qui sont en jeu. Le renouvellement de l'éclairage public s'intègre ainsi généralement dans un plan global de restructuration, pour dynamiser, embellir et faire revivre les centres-villes. A l'ère des zones industrielles périphériques, un cœur de ville attractif, accessible, confortable, sûr, est un appel d'air indispensable pour les habitants, commer-

© Citylone



A Vaucresson (92), l'espace public a été redynamisé par une mise en lumière fonctionnelle, éclairant ce qui doit être vu (arbres, bâtisses empierrées, chaussée...) et respectant la part d'ombre des villes. L'ensemble du parc éclairage est télégéré. Baisse énergétique affichée : près de 45 %.

çants et usagers. Il est préférable d'ailleurs de parler d'éclairage urbain (plutôt que d'éclairage public), qui comprend la mise en place d'ambiances lumineuses propices à l'animation des centres-villes" développe Karen Jaunâtre, responsable communication et marketing chez Technilum. Vous l'aurez compris, la lumière, sous le spectre de l'éclairage urbain s'avère un outil précieux pour dynamiser nos villes. Encore faut-il que la mise en lumière soit fonctionnelle et de bon goût...

Mise en lumière

Le plan 'Action cœur de ville', lancé par le gouvernement, est une initiative encourageante pour trouver des solutions fonctionnelles ; l'éclairage étant l'une d'entre elles. A condition d'intégrer le lot éclairage dès les prémices d'un projet de réhabilitation. "Les politiques ne considèrent pas assez l'éclairage dans l'esthétique et l'attractivité de leur centre-ville, alors que la lumière sécurise, réinvente la manière de vivre les bourgs... et ne se contente pas des trottoirs, des

chaussées ou des parkings. Malheureusement, pour beaucoup, l'éclairage c'est uniquement 'allumer, éteindre'. Par ailleurs, il ne faut surtout pas se cantonner à des places, des bourgs. Des îlots directionnels, des liaisons douces inter-quartiers ou bien encore des ronds-points méritent tout autant d'être éclairés. Bien souvent, à la fin des projets, les aménageurs viennent nous trouver pour éclairer leur composition... C'est un peu tard pour bien faire les choses" clament Jean-Pierre Maquair

Nîmes, ou le pari de l'accessibilité par la lumière

et Valérie Lenain, concepteurs lumière de l'agence De Cour à Jardin. Cependant, la lumière brute ne peut à elle seule dynamiser un centre-ville. "Si celui-ci est morose, ou sans point d'intérêt, l'éclairage ne suffira pas. En revanche, s'il existe quelques points d'intérêts (une boulangerie ou un bar de village peuvent être déjà une base), la qualité de l'éclairage peut aider à soutenir cette activité et surtout à la prolonger dans le temps (hiver notamment). Les deux paramètres à privilégier sont la température de couleur et un niveau d'éclairage adapté qui contribuent à la création d'une ambiance, à la signature nocturne d'un centre-ville ou de village" indique David Lelievre, directeur commercial de GHM-Eclatec.

Côté couleurs, les tons chauds de 2 700 à 3 000 K sont à privilégier, d'autant plus que l'IRC est excellent dans ces plages de températures. Marier les températures est une manière d'éviter la monotonie et distinguer les différents usages ! Notons aussi le retour des teintes ambrées. Elles sont favorables à la protection de la biodiversité. "A l'origine, il y avait beaucoup de lampes sodium qui donnaient une couleur plutôt orangée. Quand on est passé à la LED, on est passé à des couleurs plus froides, plus blanches. Aujourd'hui, on se pose des questions par rapport à la biodiversité car la lumière blanche est plus nocive. Dans certains cahiers des charges, on nous demande de passer d'une couleur blanche en fin de journée à une couleur ambrée dans la nuit puis de nouveau à des couleurs froides/blanches le matin lors du début de l'activité humaine" indique Bernard Delhomme, directeur général de Citylone, à propos notamment des solutions d'éclairage autonomes et programmées.

"En ce qui concerne l'éclairage architecturale, nous intégrons

de plus en plus la possibilité du RGBW (...) L'ensemble des températures de couleurs sont disponibles pour permettre de répondre à tous les besoins. Le RGBW 'Custom Colours' permet notamment d'intégrer un 3 000 K dans l'une de ces 4 LEDS du RGBW" précisent la société Flux Lighting et WE-EF Lumière.

Dans tous les cas, peu importe les températures choisies, l'effet "tunnel" est à éviter absolument. "Il a tendance à créer une ambiance glauque, monotone, en occultant la richesse architecturale fournie par certaines façades. Cela dit les contraintes exprimées dans le nouvel arrêté ministériel (publié au JO du 28/12/2018) interdit toute émission lumineuse vers l'hémisphère supérieur ; cela va considérablement changer la perception nocturne de nos centres-bourgs" explique David Lelievre.

Les sources orientées en direction du ciel ou des habitations, ainsi que des hauteurs de feux supérieures à 5 m, sont également à proscrire.

Programmer pour mieux éclairer

La programmation des sources lumineuses permet de répondre efficacement aux enjeux actuels : économie d'énergie, respect de la biodiversité, allumage en fonction des activités



Pour nombre de villes moyennes, la gestion des transports est essentielle pour l'attractivité et l'accessibilité du centre-ville. D'où l'essor des BHNS (Bus à Haut Niveau de Services) et autres TCSP (Transports Collectifs en Site Propre) qui, outre leur attrait environnemental en favorisant les modes de déplacements doux, contribuent également à la décongestion des centres villes, tout en pacifiant les relations entre piétons, cyclistes et conducteurs. Dans ce contexte, l'agglomération de Nîmes a développé un réseau ambitieux de Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) pour faire face au défi de la mobilité actuelle. C'est, par la même occasion, tout le centre-ville de Nîmes qui bénéficie d'un programme de rénovation complet. Des motifs lumineux habillent ainsi les lieux de passage, pour un rendu tout autant esthétique que fonctionnel. "Nous avons voulu attirer les regards en direction du sol, où des reflets aquatiques, en lien avec la thématique de l'eau très présente en ville, apaisent et animent tout le TCSP. L'attente et, plus généralement le cadre de vie, est des plus agréables. Il faut souligner aussi que la qualité de l'aménagement initial nous permet de réaliser une belle composition lumineuse. Techniquement, c'est un calepinage de diodes par rapport à un capitonnage de verre qui permet de créer cet effet d'eau" indique Sarah Debaene, chef de projet lumière de l'Agence On, en charge du projet.



Illustration d'une ambiance nocturne chaleureuse et d'une répartition de l'éclairage là où il est nécessaire, comme ici à Piolenc (84).



© Xavier Boymond, Technilum

A Pau (64), cette mise en lumière se veut poétique et accompagne en douceur la rénovation du quartier Hédas, au pied du Château. Les colonnes d'éclairage 'ajourées' proposent un éclairage bucolique. Les habitants ont depuis repris possession des lieux.

d'animation et des besoins... Investir vaut mieux que de conserver un parc éclairage vétuste et énergivore ! A l'image de la Ville de Brignais, dans le Rhône. "Les gestionnaires ont retravaillé tout leur éclairage en solution autonome (allumage et extinction en fonction de l'heure de lever et du coucher du soleil, graduation en cœur de nuit, pas de retour d'information, de suivi de consommation ni de pilotage à distance). Leur but était de redynamiser le centre-ville par l'éclairage sans forcément avoir des solutions de

télégestion" indique Bernard Delhomme. Résultat : les habitants se sentent en sécurité, n'hésitent pas à déambuler... La solution installée est cependant évolutive en fonction des besoins actuels ou futurs. "Tout dépend de ce que les communes souhaitent faire. L'idée est d'anticiper le besoin. Est-ce que j'ai besoin de faire des économies d'énergie ? (et aurai-je l'équipe en place pour analyser les données et agir en fonction ?). Est-ce que j'ai besoin d'avoir une remontée d'informations sur les défauts ? Est-ce que j'ai besoin

d'une détection de présence ? Et en fonction du besoin et le mobilier adapté au besoin (...) La programmation a bien sûr sa place : elle permet des économies d'énergie, l'adaptation à la vie de la ville, la protection de la biodiversité, les mises en lumière. Mais toutes les communes n'ont pas forcément besoin de la télégestion. La télégestion doit être adaptée aux besoins et compétences des communes. Le plus important est de s'assurer que les solutions mises en place sont en protocole ouvert afin d'assurer

la maintenance et la rénovation sur le long terme" développe-t-il. De plus, "certaines villes s'inscrivent dans ce qu'on a coutume d'appeler la ville 'connectée'. Des équipements de communication (vidéo, sonorisation, Wi-Fi) sont installés conjointement avec les matériels d'éclairage public. Déjà dans le cadre de l'animation de l'éclairage, des réalisations (actuellement événementielles ou festives) offrent au public la possibilité d'intervenir sur les niveaux d'éclairage, sur les jeux de lumière, ou les couleurs... via les téléphones mobiles ou les tablettes. A termes, rapidement, nous pensons que des animations pérennes pourront évoluer dans des sites où le développement touristique est important" indique Jean-Pierre Maquair.

Aujourd'hui, l'heure est au renouvellement urbain. A commencer par l'éclairage qui, sous réserve de tons chauds et d'un pilotage aisé du déclenchement de la mise en lumière, incluant parfois des animations diverses à l'aide de projecteurs orientés au niveau du sol (effet aquatique, logo, figurations végétales...), revitalise les centres-villes. Soyez-en certains !



© De Cour à Jardin

A Montgeron (91), l'avenue de la République est mise en lumière à une température supérieure à celle des espaces de vie attenants. Cela rompt avec la monotonie et crée du relief à la scénographie.